



**Thiers Dore
et Montagne**
L'INTERCO

Communauté de communes
Thiers Dore et Montagne
47 avenue du Général de Gaulle
63300 THIERS
contact@cctdm.fr
04.73.53.24.71
www.cctdm.fr

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU BUREAU COMMUNAUTAIRE

AR Prefecture

N° DBC 20240314-07

063-200070712-20240314-DBC20240314_07-DE
Reçu le 04/04/2024
Publié le 04/04/2024

BUREAU COMMUNAUTAIRE DU 14 MARS 2024 à 13H

Date de la convocation : 06 MARS 2023

Le Bureau de la Communauté de communes Thiers Dore et Montagne s'est réuni le 14 mars 2024 à 13 heures, 47 avenue du Général De Gaulle 63300 THIERS, sous la Présidence de Tony BERNARD.

Membres du Bureau présents : Tony BERNARD, Stéphane RODIER, Sophie DELAIGUE, Pierre ROZE, Philippe CAYRE, Jean-François DELAIRE, Jean-Pierre DUBOST, Christophe DOS SANTOS, Martine MUNOZ, Patrick SAUZEDDE, Ghislaine DUBIEN, Philippe BLANCHOZ, Thomas BARNERIAS, Olivier CHAMBON, Frédéric CHONIER, Rachel BOURNIER, Bernard VIGNAUD.

Membres du Bureau absents excusés : Sylvain HERMAN, Michel GONIN, Jean Eric GARRET, Bernard LORTON, Caroline GUELON, Georges LOPEZ, Serge FAYET, Serge THEALLIER, Didier CORNET, Hélène BOUDON, Michel COUPERIER, Chantal CHASSANG, Ludovic COMBE, Daniel BALISONI, Ludovic DASSAUD, Claude GOUILLON-CHENOT, Daniel BERTHUCAT.

Membres du Bureau aillant donné procuration :

Jany BROUSSE à Ghislaine DUBIEN

Secrétaire de séance : Thomas BARNERIAS

ADOPTION DU SCHEMA DIRECTEUR CYCLABLE

Rapporteur : Stéphane RODIER

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu la délibération n° 20200715-05 du 15 juillet 2020 portant délégation du Conseil Communautaire au Bureau Communautaire et au Président ;

Considérant que le Syndicat Mixte des Transports Urbains Thiernois (SMTUT) est lauréat de l'Appel à Projet Avélo 2, et soutenu par l'ADEME et le CEREMA pour la mise en œuvre d'une politique dédiée aux mobilités actives ;

Considérant que les objectifs nationaux visent à encourager le développement des déplacements à vélo pour atteindre 9 à 12 % de part modale d'ici 2030.

Le rapporteur expose :

Le premier volet porte sur l'élaboration d'un schéma directeur cyclable (SDC) dont les objectifs sont de :

- Développer des aménagements cyclables pour sécuriser les déplacements à vélo

Membres du Bureau en exercice :

35

Membres du Bureau présents :

17

Membre du Bureau représenté :

1

Membres présents sans voix
délibératives : 1

Total votants : 17

AR Prefecture

063-200070712-20240314-DBC20240314_07-DE

Reçu le 04/04/2024

Publié le 04/04/2024

Promouvoir l'usage du vélo en développant des services (Location de vélos à assistance électrique, ateliers réparation, stationnement, ...)

- Rendre visible le rôle de tous les partenaires, collectivités, association, usagers,

Le SDC a été élaboré à l'échelle des communautés de communes Thiers Dore et Montagne (TDM) et Entre Dore et Allier (CCEDA). Il est coordonné par le Syndicat Mixte des Transports Urbains Thiernois en tant qu'Autorité Organisatrice de la Mobilité et en partenariat avec les collectivités locales, communes, interco et département qui sont les gestionnaires de voirie mais aussi avec les partenaires dont les associations d'usagers.

Il s'inscrit dans la continuité d'une première étude relative à la pratique cyclable dans la Vallée de la Dore, co-portée par le Parc Naturel Régional Livradois Forez en 2020 et en complémentarité du schéma directeur cyclable du département du Puy-de-Dôme, en cours de révision. Il s'appuie aussi sur des documents de planification, la Charte de Parc Naturel Régional Livradois-Forez, le Schéma de Cohérence Territoriale Livradois Forez et les Plans Climat-Air-Energie Territoriaux des deux intercommunalités.

Enfin, il a été élaboré en cohérence des programmes Action Cœur de Ville et Petites Villes de Demain (Thiers, Courpière, Puy-Guillaume et Lezoux) dont les conventions d'Opération de revitalisation de territoire recensent les propositions d'actions sur la durée de la convention.

Pour rappel, il s'agit d'un document sans contrainte juridique et évolutif. Il peut être adapté en fonction des opportunités foncières, économiques, mais son adoption est nécessaire pour bénéficier des aides financières pour les aménagements tout comme l'adoption du Plan Pluriannuel d'Investissement.

Le maillage proposé s'étend sur plus de 300 Kilomètres pour TDM et sur 170 Kilomètres pour la CCEDA.

Le montant des investissements pour sa réalisation s'élève à plus de 14 millions d'euros. Tous les itinéraires proposés ne sont pas de la même importance (*Lieux desservis, potentiel de cyclistes*) et certains ont les mêmes origines destination mais avec des trajets et des typologies d'aménagements différents.

Ces scénarios peuvent être complémentaires dans leur mise en service.

Ambition 1 : Armature territoriale et itinéraires prioritaires	Ambition 2 : Armature locale	Ambition 3 : Armature « qualitative » et sites propres
<ul style="list-style-type: none">• Thiers - Puy Guillaume, ville étape et Via Allier• Châteldon – création d'une voie verte le long du Vauziron• Thiers - Courpière• Thiers – Lezoux et Via Allier côté Joze	<ul style="list-style-type: none">• Les aménagements pour la ville de Thiers• Les aménagements pour Courpière et Puy-Guillaume• Les aménagements dans les bourgs relais (exemple de St Rémy/Chabreloche/La Monnerie) et leur connexion avec un jalonnement « communautaire » et mutualisé avec l'offre cyclo tourisme	<ul style="list-style-type: none">• Piste cyclable sur l'avenue Léo Lagrange• La Voie Verte le long de la Credogne• La Voie Verte le long de la Durolle et le franchissement de la Dore• La voie verte le long de la Dore et l'emprise de part et d'autre de la voie ferrée entre Thiers et Courpière et l'emprise de l'ancienne voie ferrée entre Dorat et Puy-Guillaume

AR Prefecture

063-200070712-20240314-DBC20240314_07-DE
Reçu le 04/04/2024
Publié le 04/04/2024

S'agissant des autres axes, des actions sont déjà très engagées :

- Axe 2 Services Vélo : Service de location de vélo à assistance électrique créé en septembre 2022 (38 puis 48 vélos à assistance électrique) et implantation de stationnements (21 abris vélos sécurisés et appui-vélo) – pour le stationnement, le schéma préconise pour chaque commune des emplacements de stationnement, à minima des appuis-vélos et allant jusqu'à des solutions de box vélos sécurisés sur les points multi-modaux
- Axe 3 Sensibilisation et promotion du vélo : soutien à l'association d'usagers et de promotion du vélo créée en 2022 ; lancement d'une stratégie de communication par le SMTUT avec l'Agence Qui Plus Est et qui va porter sur l'ensemble des services de mobilité et promotion du savoir rouler à vélo : le SMTUT encourage le Savoir Rouler A Vélo (SRAV) auprès des écoles et des associations ainsi qu'auprès des salariés et entreprises

Synthèse des orientations du Schéma Directeur Cyclable

L'estimation de l'enveloppe financière comporte trois postes de dépenses d'investissement et de fonctionnement :

- Infrastructures et aménagement : 14 millions d'euros (répartition commune, EPCI et département)

Pour TDM, la répartition est la suivante, et avec des répartitions communales, intercommunales et départementales selon la nature de la voie.

Ambition 1 : 38 km et près de 1,8 millions d'euros

- Aménagement cyclable à Thiers pour connecter la gare à Iloa dont la maîtrise d'œuvre est en cours et avec réalisation de la première tranche concernant la voie verte reliant la plateforme multimodale à la zone de Felet – autres tranches à préciser selon les projets d'aménagement de la zone de Matussière et la mise en œuvre du plan de circulation de la ville de Thiers
- Itinéraire Thiers Puy-Guillaume et Thiers Courpière en utilisant les réseaux de voirie existant

Ambition 2 : 224 km et 3,8 millions d'euros

- Itinéraire connectant les pôles de vie sur la base d'un réseau de voirie secondaires – implique jalonnement et sécurisation essentiellement
- Mise en œuvre des aménagements issus des programmes Petites Villes de Demain Courpière et Puy-Guillaume
- Préconisations pour toutes les communes dès réfection de voirie et projet d'aménagement

Ambition 3 : 32 km et 5,5 millions d'euros

- Proposition comprenant les aménagements en site propre (voie verte et piste cyclable) dont la voie verte le long du Vauziron, le long de la Durolle, de la Credogne, les aménagements de part et d'autre de la voie ferrée du syndicat Ferroviaire Livradois Forez
- Chiffrage hors études supplémentaires et acquisition foncière

Le Bureau Communautaire, après avoir délibéré à l'unanimité :

- **Approuve** le Schéma Directeur Cyclable sur le territoire de Thiers Dore et Montagne figurant annexe ;
- **Autorise** le Président à solliciter toute subvention relative à ce projet ;
- **Autorise** le Président à signer tout document relatif à cette décision.



AR Prefecture

063-200070712-20240314-DBC20240314_07-DE
Reçu le 04/04/2024
Publié le 04/04/2024

TOTAL VOTANTS : 17

TOTAL DES VOIX EXPRIMÉES : 17

Abstentions : 0

Membres du Bureau présents : 17

Pour : 17

Membres présents sans voix délibératives : 1

Contre : 0

Représentés : 1

Non-participation :

Pour ampliation certifiée conforme,
Le Président,

Tony BERNARD,
Maire de Châteldon

